

saire, leur disait-on, pour la première communion. C'était exactement comme s'il se fut agi de recevoir les Ordres. Or, c'est un droit pour les petits enfants de recevoir Notre-Seigneur aussitôt qu'ils atteignent l'âge de raison.

«Cet âge, nous l'avons dit dans le Décret, peut varier. Dans les pays du Nord, le développement intellectuel, c'est un fait souvent constaté, est moins rapide que chez les peuples méridionaux. Mais que de fois ces enfants aspirent eux mêmes à la Communion! Tenez...

Et le Saint-Père me lit lui-même une lettre qu'il vient de recevoir d'un petit garçon du nord de la France. L'enfant qui l'a écrite tout entière de sa main remercie le «cher Saint-Père» de lui permettre de «recevoir le petit Jésus bien qu'il n'ait pas encore huit ans». Il lui demande de bénir ses parents et son «petit frère qui a fait, lui, sa première communion il y a trois mois»; il lui promet de bien prier le bon Dieu pour qu'il accorde au Pape une longue vie, lui permettant de «sauver beaucoup de ses petits frères et sœurs de France».

Le Saint-Père me donne encore d'autres exemples de la même ardeur de désirs chez de tout petits enfants.

—Pourquoi ne pas les satisfaire, ajoute-t-il, alors qu'ils sont si conformes à la vraie théologie? Nous avons voulu rappeler dans le décret ce qu'enseigne la théologie catholique sur ce point. Ce décret, nous l'avons élaboré avec un soin particulier. Nous l'avons, avec leurs Eminences, corrigé et recorrecté jusqu'au dernier moment.

—Très Saint-Père, en France, certains esprits sont surtout troublés parce qu'ils prévoient de grosses difficultés pour les catéchismes, avec la disparition de la solennité de la première communion.

—Je sais, répond le Pape. J'ai eu l'expérience de tout ce que présentent d'excellent les solennités de la première communion. Mais souvent aussi, l'accessoire l'emporte sur le principal, et l'enfant est plus impressionné de tout le reste que de la communion elle-même. D'ailleurs nous ordonnons dans le Décret des communions générales d'enfants. Elles conserveront tout ce qu'il y a d'essentiellement bon dans la solennité actuelle. Pourquoi pas?

«Quant aux avantages qu'offrirait la première communion pour assurer l'assiduité des enfants aux deux ou trois années de catéchisme préparatoire, il ne sera ni impossible ni même difficile de les obtenir avec une autre cérémonie. Car nous tenons plus que personne aux catéchismes. On trouvera d'autres moyens que la perspective lointaine d'une première communion indûment retardée, pour conserver les enfants le plus longtemps possible aux leçons de catéchisme.

—Je sais qu'à Mantoue, Très Saint-Père, vous aviez ordonné pour la première communion une très belle cérémonie avec la rénovation des promesses du baptême. Peut-être pourrait-on au terme du catéchisme, vers onze ou douze ans, donner à cette rénovation un ca-